



Compte financier 2023

Décision modificative n°2 de clôture

INSTANCES DE JUIN 2024

Directoire du 4 juin 2024
CME du 11 juin 2024

DEFIP



Introduction : Compte Financier 2023

- » Les dernières opérations de clôture des comptes 2023 de l'AP-HP ont été finalisées le 17 Mai et les comptes ont été clos le 21 mai ; les documents réglementaires et le rapport financier sont en cours de rédaction en vue de leur transmission aux instances; ce délai s'explique tardive par une notification tardive des crédits de fin de campagne 2023 par les tutelles.
- A date, le compte financier provisoire est en cours d'audit par les commissaires aux comptes qui rendront leurs conclusions au comité d'audit et leur rapport d'opinion définitif au Conseil de Surveillance
- Calendrier des instances :

Instances	Date
Directoire <i>Concerté en amont de l'arrêté du Compte Financier</i>	04/06/2024
CME (consultée)	11/06/2024
CSEC (consulté)	19/06/2024
Comité d'audit du CS	25/06/2024
Conseil de surveillance <i>Délibère sur le CF en vu de son approbation, décide de l'affectation des résultats</i>	28/06/2025

- A l'instar de l'année passée, les instances seront également consultées sur une dernière décision modificative (DM2) de l'EPRD pour 2023 (dite de clôture), qui s'aligne strictement sur le compte financier et couvre les dépassements sur les chapitres limitatifs de masse salariale notamment sur l'intérim paramédical.



Comptes d'exploitation

Évolutions 2023 versus EPRD et CF 2022





L'APHP a tenu ses engagements budgétaires en 2023 malgré des éléments de compensation défavorables sur le financement de l'inflation et des mesures réglementaires RH (1/3)



L'APHP clôt ses comptes 2023 avec un déficit de -398 M€ en ligne avec le déficit qui avait été fixé -406 M€ à l'EPRD initial et avec la DM1 qui a été présentée lors des instances de décembre. Ce résultat 2023 confirme que les engagements budgétaires pris par l'APHP à l'EPRD initial ont été tenus avec un effort de performance intrinsèque réalisé plus important que prévu compte tenu des éléments

Atterrissage 2023

- La dernière circulaire (C4) de fin d'année a été reçue tardivement le 15 mai
- La compensation du **plafonnement de l'amortisseur électricité** n'a pas été notifiée à date; son montant final n'ayant été communiqué, l'AP-HP a incorporé un produit attendu de 15,6 M€ au résultat 2023 sur la base d'une moyenne entre les deux fourchettes d'évaluation disponibles
- Comme contractualisé dans le cadre de la trajectoire du PGFP, **ce résultat incorpore une aide financière de l'Etat de 250 M€**; cette aide comprend le dispositif de droit commun de la SMA (dispositif transitoire de sortie de la garantie de financement) pour 137 M€



L'APHP a tenu ses engagements budgétaires en 2023 malgré des éléments de compensation défavorables sur le financement de l'inflation et des mesures réglementaires RH (2/3)



L'atterrissage est maîtrisé malgré des hypothèses initiales de construction retenues à l'EPRD de compensation des charges (couverture à 50% sur l'inflation et à 100% sur les mesures RH), qui ne se sont pas réalisées avec un écart de -57 M€ sur le résultat final :

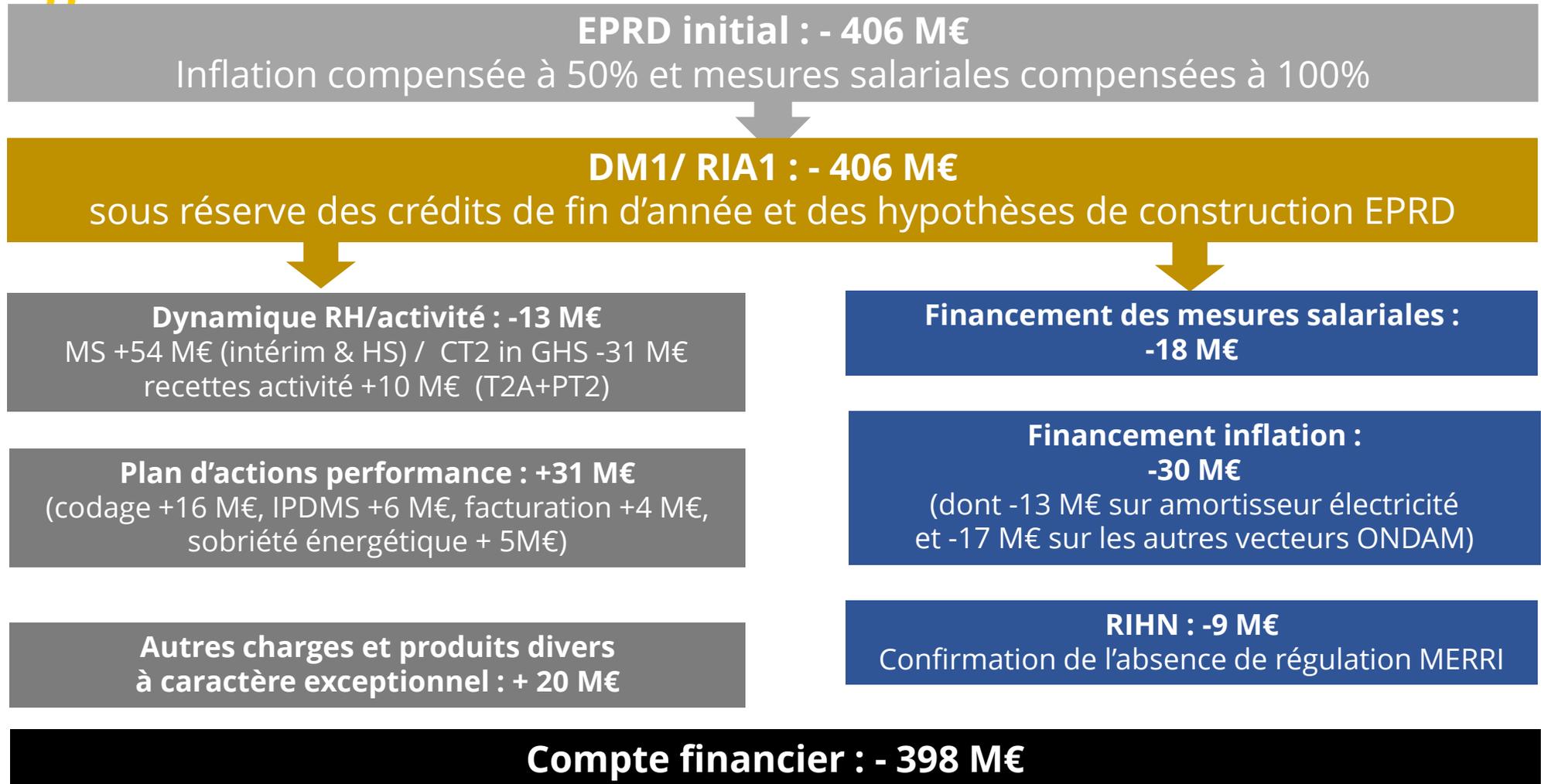
- Financement des RIHN: baisse du taux de prise en charge par la MERRI (-9 M€)
- Financement des mesures salariales réglementaires : compensation incomplète (-18 M€) liée à la bascule du financement du dégel du point d'indice de la dotation MIGAC en 2022 vers les tarifs en 2023
- Financement de l'inflation : compensation incomplète (-30 M€)
 - Sur l'inflation 2022 : -13 M€ (bascule du financement 2022 en dotation MIGAC vers les tarifs en 2023)
 - Sur l'inflation 2023 : -17 M€ malgré les crédits de fin de campagne obtenus (y/c SMR) et le produit attendu sur l'amortisseur électricité, le taux de compensation final s'avère inférieur à l'hypothèse retenue à l'EPRD initial : 44% en réalisation finale versus 50% en construction initiale

— **Toutes choses égales par ailleurs, l'AP-HP a donc réussi à améliorer sa performance « intrinsèque »** par rapport aux prévisions initiales (+31 M€), dans un tel contexte inflationniste, grâce aux réouvertures capacitaires réalisées en fin d'année et aux efforts engagés sur les justes leviers de performance (153 M€ de gains en 2023)

Atterrissage 2023



La mobilisation sur les justes leviers de performance et les efforts complémentaires réalisés en cours d'année ont permis de sécuriser l'objectif de résultat 2023 en améliorant la performance intrinsèque malgré les contraintes exogènes (3/3)



Compte financier
2023



Le résultat 2023 incorpore avant tout un choc exogène sur l'inflation par rapport à 2022 que les efforts de performance interne réalisés par l'AP-HP ont permis de compenser pour respecter la trajectoire de l'EPRD et du PGFP



Pour mémoire, nous avons clôturé les comptes 2022 avec un déficit de -303 M€ avec :

- Un soutien financier de l'Etat à travers la garantie de financement (228 M€),
- Une compensation intégrale des surcoûts covid (54 M€) et de l'inflation 2022 (61 M€)
- Des mesures salariales compensées (mesures « Braun » : 75 M€), mais un déficit de financement des mesures Ségur liés au financement par les tarifs (47 M€ de reste à charge à fin 2022 vs 15 M€ en 2021)
- **La dégradation du résultat 2023 (-398M€) par rapport à 2022 est essentiellement portée par l'évolution de charges liées à l'inflation 2023 non intégralement compensées (130 M€ de surcoûts) et des mesures salariales (-38 M€) non intégralement couvertes par les financements ONDAM, soit près de 186 M€ d'impacts exogènes en 2023**

- **Impacts exogènes 2023 déjà inscrits à l'EPRD: 138 M€**
 - Projet social: baisse des crédits SEGUR: -38 M€ (inscrite à l'EPRD et au PGFP)
 - Inflation exceptionnelle: quote-part de 50% non couverte par l'ONDAM : -100 M€ (inscrite à l'EPRD)
- **Ecart constaté en clôture 2023 par rapport à l'EPRD: 48 M€**
 - Dégradation du taux de couverture des mesures salariales réglementaires: -18 M€
 - Dégradation du taux de couverture de l'inflation exceptionnelle non compensée: -30 M€

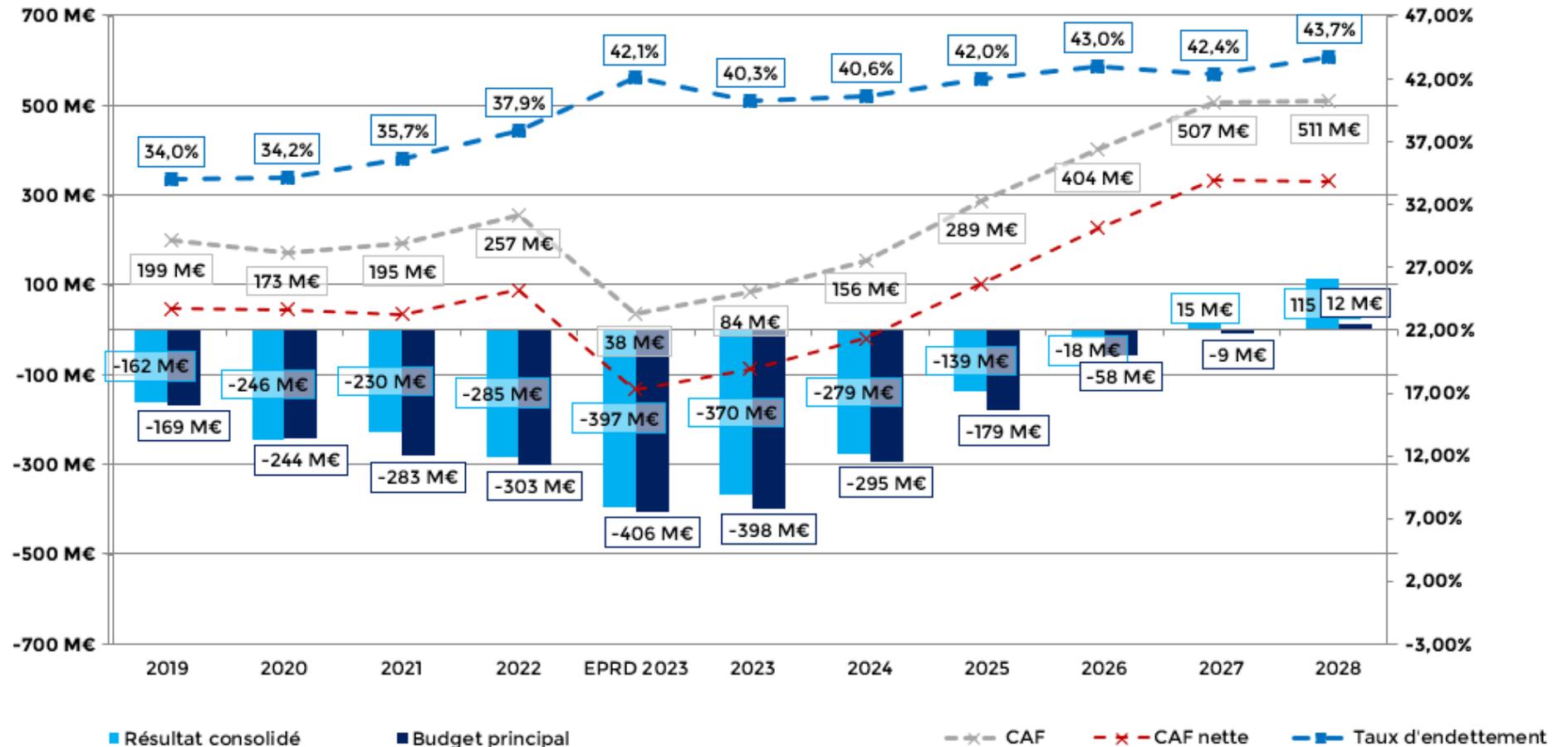
Atterrissage 2023



2023 constitue la première année d'exécution du nouveau PGFP. Avec un atterrissage conforme à la prévision, l'AP-HP sécurise sa capacité à poursuivre la trajectoire pluriannuelle de retour à l'équilibre qu'elle a contractualisée



Atterrissage 2023



Le résultat 2023 s'inscrit en ligne avec la trajectoire pluriannuelle du PGFP prévoyant un retour à l'équilibre financier en 2027. La dynamique d'exécution 2023 conforte les axes retenus dans le cadre des 30 leviers pour agir ensemble : amélioration de la situation RH pour créer les conditions d'un rebond d'activité, mobilisation des justes leviers de performance, contractualisation de ROI sur les projets d'investissements



»» 2

Faits marquants 2023

Principaux agrégats : activité, ressources, charges et produits



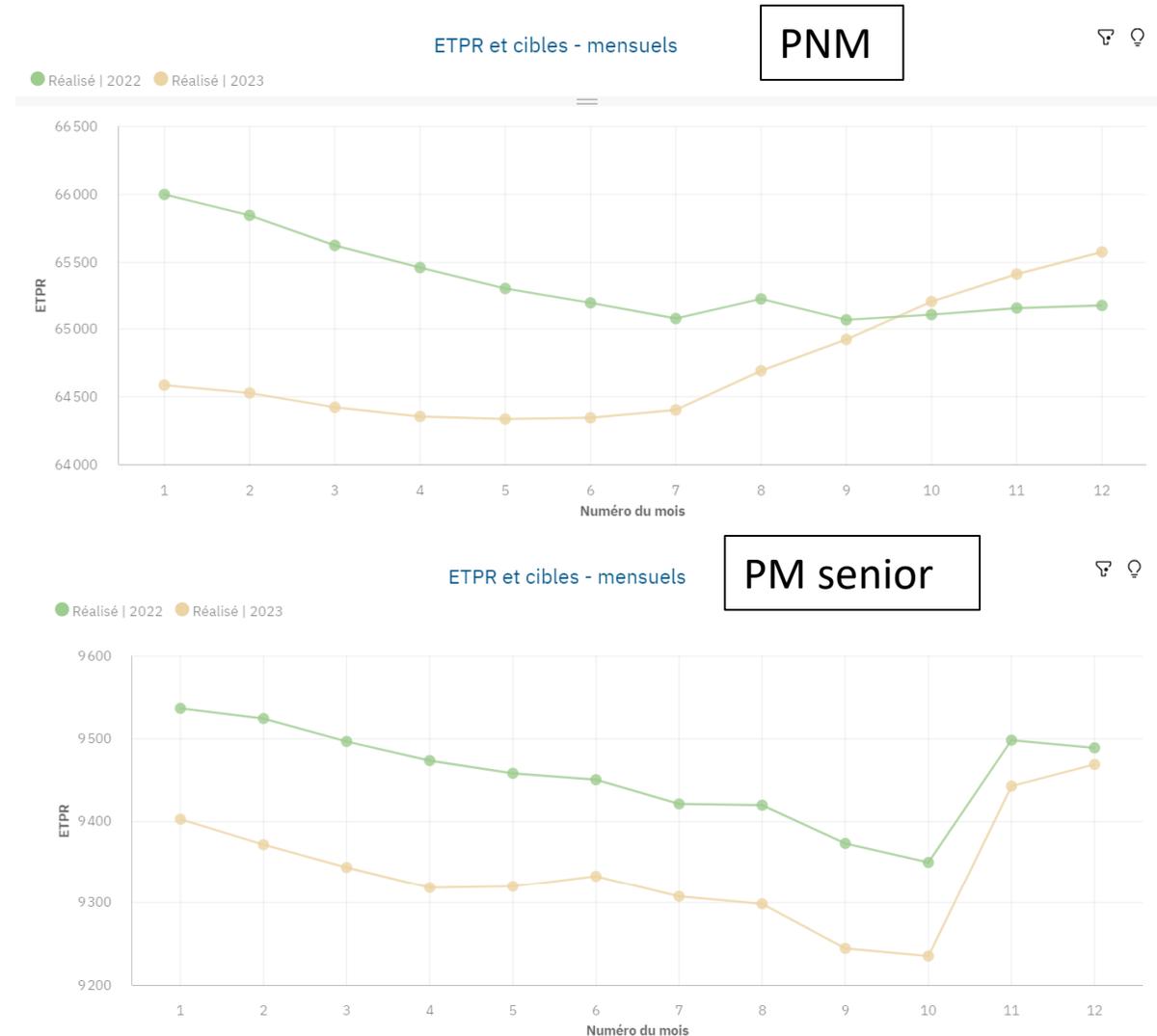
Ressources humaines 2023 : une attractivité restaurée



- **Les effectifs PNM ont connu en 2023 une dynamique sensible de rattrapage : +400 ETP en décembre 2023/2022, qui ne compense pas la sous-exécution de début d'année. L'inflexion constatée depuis le milieu de l'exercice 2023 s'est traduite par une dynamique parallèle en activité et recettes associées à la réouverture des lits en fin d'année suite aux bons résultats de la campagne de recrutement en sortie d'écoles des IDE (cf. focus diapositive suivante)**
- **Les effectifs médicaux seniors restent maîtrisés : -20 ETP à fin décembre.**

Ressources
humaines 2023

10



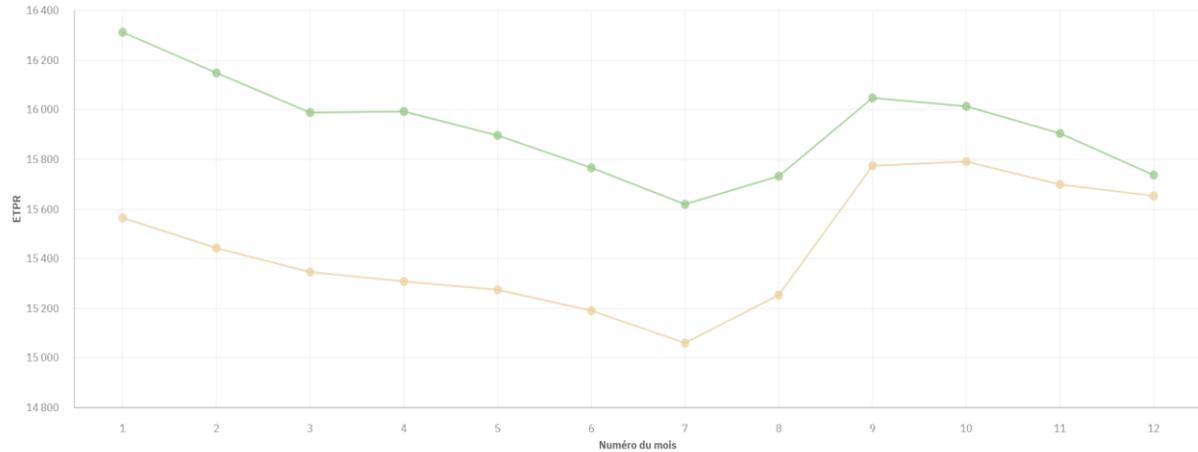


Focus IDE - Une campagne de recrutement 2023 réussie

Infirmiers en soins généraux - flux entrées / sorties en 2023

● Réalisé | 2022 ● Réalisé | 2023

IDE seuls



Après 4 ans de baisse des effectifs IDE (-11% entre janvier 2019 et janvier 2023), les effectifs IDE ont cessé de diminuer et ont commencé à se reconstituer légèrement en 2023. C'est la résultante :

- D'une progression de +19,75% des entrées en 2023 par rapport à 2022 ;
- D'une baisse projetée de - 15,3% des sorties en 2023 par rapport à 2022.

Soit un niveau d'entrées à nouveau comparable à celui de 2018 et un niveau de sorties inférieur à celui de 2018 (voir tableau ci-dessous).

Le solde entrées/sorties IDE entre janvier et décembre 2023 a donc été positif en 2023, à +224 (contre -490 en 2021, -583 en 2022 et -188 en 2019, les sorties ayant été partiellement bloquées en 2020).

En effectifs « présents » (retraités de l'absentéisme et du recours aux moyens de remplacement), les effectifs IDE ont progressé de presque +300 ETP entre fin 2022 et fin 2023, grâce à une nette diminution de l'absentéisme et un recours toujours élevé à l'intérim et aux heures supplémentaires.

Entrées/sorties IDE mois par mois

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	septembr	Octobre	Novembr	Décembr	Total
2022													
Entrée	122	62	149	142	62	58	155	410	571	138	94	88	2051
Sortie	261	201	177	188	181	197	169	217	372	265	214	194	2636
Solde	-139	-139	-28	-46	-119	-139	-14	193	199	-127	-120	-106	-585
2023													
Entrée	181	91	129	167	84	63	287	321	746	194	95	98	2456
Sortie	-271	-166	-203	-144	-144	-158	-163	-148	-337	-213	-128	-157	-2232
Solde	-90	-75	-74	23	-60	-95	124	173	409	-19	-33	-59	224

Entrées/sorties IDE par an depuis 2018

IDE	Entrées	Sorties	Solde
2018	2471	2318	153
2019	2192	2380	-188
2020	2297	1950	347
2021	1953	2443	-490
2022	2052	2635	-583
2023	2456	2232	224

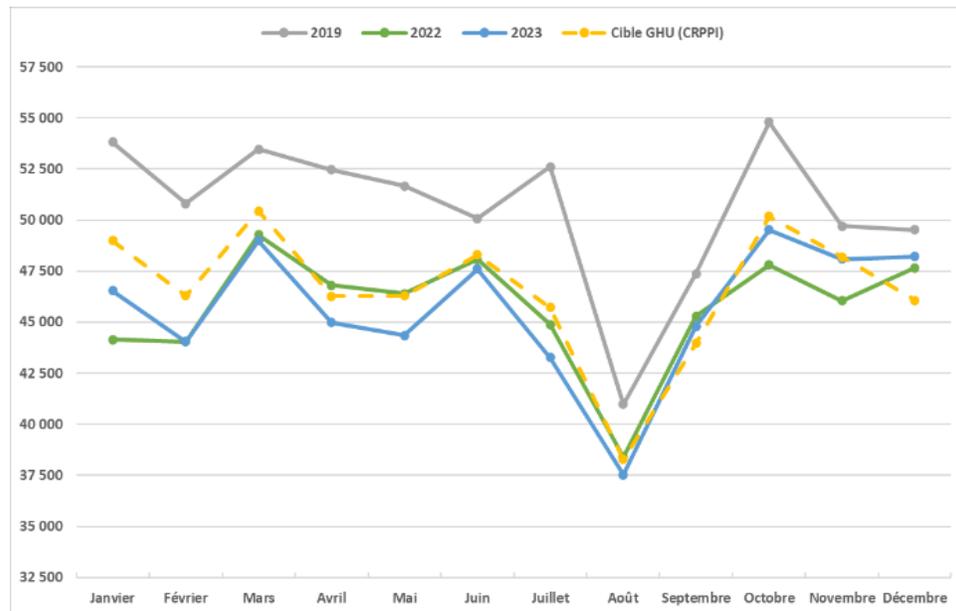


L'activité HC a progressivement rejoint les cibles saisonnalisées et s'est finalement inscrite en légère progression par rapport à 2022



HOSPITALISATION COMPLETE	2023 <i>dont correction du défaut d'exhaustivité</i>	Evol en % 2023 / 2022 (CJO)	Cible saiso	Ecart à la cible saiso	% écart à la cible saiso
CUP - AP-HP.CENTRE-UNIVERSITE PARIS	108 766	-2,1%	112 122	- 3 356	-3,0%
HMN - AP-HP.HU HENRI MONDOR	38 696	4,3%	40 724	- 2 028	-5,0%
NUP - AP-HP.NORD UNIVERSITE DE PARIS	142 474	0,4%	141 669	805	0,6%
PSD - AP-HP.HU PARIS SEINE-SAINT-DENIS	29 934	0,2%	30 840	- 906	-2,9%
SUN - AP-HP.SORBONNE UNIVERSITE	131 822	-0,7%	136 464	- 4 642	-3,4%
UPS - AP-HP.UNIVERSITE PARIS SACLAY	95 522	2,5%	96 265	- 743	-0,8%
H64 - VPD	875	-0,2%	937	- 62	-6,6%
Total AP-HP	548 089	0,2%	559 021	-10 932	-2,0%

Trajectoire d'activité



- L'activité d'hospitalisation complète s'est in fine établie en légère progression par rapport à 2022 (+0,2 %)
- Le début d'année concentre la majorité de l'écart à la cible, en lien avec les changements de case-mix liée à la sortie de l'épisode du covid et à une modification de la saisonnalité des gripes
- l'activité a été conforme aux attendus à partir de juin et confirme le rebond capacitaire escompté sur le dernier trimestre



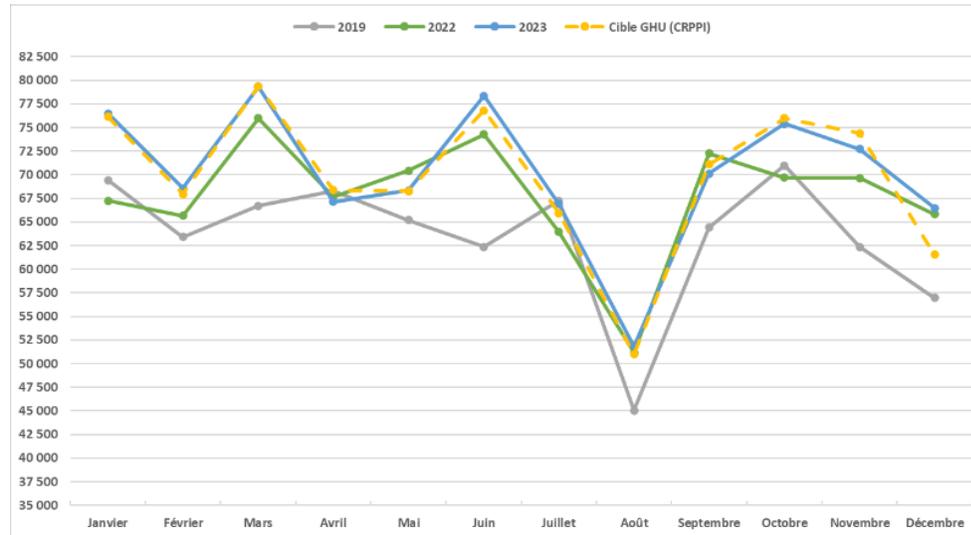
Une activité ambulatoire (HP) légèrement supérieure aux cibles et en nette progression par rapport à 2022



HOSPITALISATION PARTIELLE	2023 <i>dont correction du défaut d'exhaustivité</i>	Evol en % 2023 / 2022 (CJO)	Cible saiso	Ecart à la cible saiso	% écart à la cible saiso
CUP - AP-HP.CENTRE-UNIVERSITE PARIS	189 383	1,7%	191 092	- 1 709	-0,9%
HMN - AP-HP.HU HENRI MONDOR	70 791	7,0%	66 055	4 736	7,2%
NUP - AP-HP.NORD UNIVERSITE DE PARIS	191 176	5,1%	195 169	- 3 993	-2,0%
PSD - AP-HP.HU PARIS SEINE-SAINT-DENIS	41 884	1,4%	43 624	- 1 740	-4,0%
SUN - AP-HP.SORBONNE UNIVERSITE	232 348	2,6%	229 478	2 870	1,3%
UPS - AP-HP.UNIVERSITE PARIS SACLAY	114 301	5,2%	111 252	3 049	2,7%
H64 - VPD	67	0,4%	250	- 183	-73,2%
Total AP-HP	839 950	3,6%	836 920	3 030	0,4%

- L'activité d'hospitalisation partielle s'est située légèrement au dessus des cibles saisonnalisées à l'échelle de l'AP-HP, avec *in fine* une sur-exécution de +0,4% et consacre une forte croissance par rapport à 2022 (+3,6%), dans la continuité des années précédentes en lien avec les tensions capacitaires persistantes sur l'HC tout au long du début de l'année

Trajectoire d'activité





Les recettes d'activité de la T2A s'établissent en progression de +2,9% après correction des CJO et à tarifs constant et traduisent le rebond d'activité réalisé en fin d'année. L'atterrissage est plus favorable que prévu lors de la DM1 confirmant un effort accru sur le rattrapage du défaut d'exhaustivité et de la qualité du codage des séjours et une progression dynamique sur l'activité externe.



- Les recettes T2A à M12 sont en amélioration de la prévision d'atterrissage grâce à un meilleur rendement des opérations de rattrapage prévues dans le plan codage (levier 29). L'écart à la cible s'est finalement réduit pour atteindre -0,6% à M12 soit

Trajectoire d'activité -20 M€

- Les réouvertures capacitaires sont au rendez-vous : les lits ouverts à fin décembre 2023 sont supérieurs de +333 lits par rapport à décembre 2022, dont 233 MCO, 53 SMR, 58 en psychiatrie et 19 en SLD

- Cette progression confirme la mise en œuvre du plan de performance sur le juste codage et l'amélioration de la facturation de nos activités (leviers 28 et 29) et le rebond d'activité concentré sur le dernier trimestre (réouvertures capacitaires)

RECETTES POTENTIELLES HC + HP	Recettes 2023 HC	Recettes 2023 HP	Recettes HC+HP 2023	Evol en % 2023 / 2022	Evol 2023/2022 en CJO et à tarifs constants	Cible saison	Ecart à la cible saison	% écart à la cible saison
CUP - AP-HP.CENTRE-UNIVERSITE PARIS	492 226 839 €	131 610 283 €	623 837 121 €	7,4%	1,9%	633 806 465 €	-9 969 343 €	-1,6%
HMN - AP-HP.HU HENRI MONDOR	211 409 374 €	41 296 075 €	252 705 449 €	14,2%	8,8%	250 669 578 €	2 035 871 €	0,8%
NUP - AP-HP.NORD UNIVERSITE DE PARIS	591 279 090 €	117 399 527 €	708 678 617 €	7,9%	2,4%	718 965 372 €	-10 286 755 €	-1,4%
PSD - AP-HP.HU PARIS SEINE-SAINT-DENIS	111 727 581 €	28 213 619 €	139 941 200 €	11,8%	6,3%	139 295 668 €	645 532 €	0,5%
SUN - AP-HP.SORBONNE UNIVERSITE	643 634 337 €	158 548 743 €	802 183 080 €	7,2%	1,7%	823 152 460 €	-20 969 380 €	-2,5%
UPS - AP-HP.UNIVERSITE PARIS SACLAY	384 058 887 €	80 524 550 €	464 583 437 €	8,7%	3,3%	463 621 256 €	962 182 €	0,2%
H64 - VPD	4 355 520 €	52 921 €	4 408 441 €	7,3%	2,2%	4 675 437 €	-266 996 €	-5,7%
Total AP-HP	2 438 691 628 €	557 645 719 €	2 996 337 347 €	8,4%	2,9%	3 034 186 237 €	-37 848 890 €	-1,2%

Recettes externes	2023 (dont estimation non facturés)	2023 (Estimation non facturés)	Evol en % 2023 / 2022	Cible saison	Ecart à la cible saison	% écart à la cible saison
CUP - AP-HP.CENTRE-UNIVERSITE PARIS	94 890 505 €	9 977 614 €	6,2%	86 765 267 €	8 125 239 €	9,4%
HMN - AP-HP.HU HENRI MONDOR	35 627 714 €	4 762 444 €	7,7%	32 896 189 €	2 731 524 €	8,3%
NUP - AP-HP.NORD UNIVERSITE DE PARIS	105 564 419 €	7 467 349 €	1,1%	100 037 207 €	5 527 212 €	5,5%
PSD - AP-HP.HU PARIS SEINE-SAINT-DENIS	24 702 258 €	1 245 678 €	2,6%	24 782 806 €	- 80 548 €	-0,3%
SUN - AP-HP.SORBONNE UNIVERSITE	105 793 622 €	7 170 376 €	-0,6%	105 092 606 €	701 016 €	0,7%
UPS - AP-HP.UNIVERSITE PARIS SACLAY	58 921 057 €	2 108 516 €	4,2%	58 281 603 €	639 455 €	1,1%
H64 - VPD	13 949 €	528 €	43,9%	8 969 €	4 980 €	55,5%
Total AP-HP	425 513 525 €	32 732 504 €	2,8%	407 864 647 €	17 648 878 €	4,3%

Recettes hospitalisation + recettes externes	Recettes 2023	Cible saison	Ecart à la cible saison	% écart à la cible saison
Total AP-HP	3 421 850 872 €	3 442 050 883 €	- 20 200 012 €	-0,6%

Atterrissage 2023 : principales évolutions budgétaires en charges et produits



L'exercice 2023 est à nouveau marqué par une forte progression des charges et des produits traduisant essentiellement l'impact de l'inflation et des mesures salariales :

- >>
La masse salariale a progressé de +4,9% (+260 M€) entre 2022 et 2023, et de +26% par rapport à 2019, portée notamment essentiellement par les mesures salariales réglementaires et notamment par deux augmentations successives du point d'indice (+3,5% mi-2022 et +1,5% mi-2023) et les mesures en faveur des bas salaires et du personnel de nuit
- Les charges médicales ont progressé de +8,2%**, mais cette progression est portée par les MO/DMI en sus (+18,2%), les charges in-GHS n'ont progressé que de +2,2% en corrélation avec le rebond d'activité
- Les charges hôtelières et générales ont fortement progressé (+18%)** : cette hausse, essentiellement tirée par l'explosion des prix de l'énergie en 2023, était prévue à l'EPRD. Les charges de titre 4 progressent sous l'effet des taux d'intérêts, des amortissements et des charges exceptionnelles ; les dotations aux provisions sont relativement stables en 2023, avec une provision pour CET moins dynamique que prévue mais compensée par une nouvelle dotation pour propre assureur.
- Les recettes assurance-maladie ont progressé de +4,8%**, tirée par les compensations dans les tarifs et les dotations des impacts liés à l'inflation et aux mesures salariales réglementaires, ainsi que le dispositif d'aide spécifique à l'AP-HP (250 M€ en 2023 dont 137 M€ sur le dispositif national de droit commun de la SMA)
- Les recettes de facturation progressent de +3,3%**, malgré la convergence nationale des TNJP défavorable à l'AP-HP, marquant la poursuite de l'amélioration de la chaîne de facturation et de recouvrement, après une très forte hausse déjà constatée en 2022 (+14%)
- Les recettes diverses augmentent de 7%**, notamment sous l'effet du projet RescEU (40 M€ en 2023)

Atterrissage 2023

		2019	2020	2021	2022	EPRD 2023	2023
Titre 1	Charges de personnel	4 414,0 M€	4 820,0 M€	5 114,1 M€	5 296,9 M€	5 355,4 M€	5 558,0 M€
Titre 2	Charges à caractère médical	1 735,2 M€	1 812,2 M€	1 971,9 M€	2 027,5 M€	2 067,4 M€	2 196,0 M€
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	744,9 M€	799,7 M€	821,8 M€	838,6 M€	984,0 M€	990,8 M€
Titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	696,3 M€	754,0 M€	751,3 M€	888,8 M€	785,9 M€	835,8 M€
Total charges		7 590,4 M€	8 186,0 M€	8 659,1 M€	9 051,8 M€	9 192,7 M€	9 580,6 M€
Titre 1	Produits versés par l'assurance maladie	5 710,7 M€	6 418,4 M€	6 766,0 M€	7 009,8 M€	7 039,4 M€	7 343,5 M€
Titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière	701,3 M€	594,4 M€	627,4 M€	716,4 M€	720,3 M€	739,8 M€
Titre 3	Autres produits	1 009,0 M€	928,8 M€	983,1 M€	1 022,3 M€	1 027,1 M€	1 099,0 M€
Total produits		7 421,0 M€	7 941,6 M€	8 376,4 M€	8 748,5 M€	8 786,8 M€	9 182,4 M€
Résultat CRPP		-169,4 M€	-244,3 M€	-282,7 M€	-303,3 M€	-405,9 M€	-398,2 M€



Atterrissage 2023 : résultats par budgets

» Le résultat 2023 des budgets annexes :

- +23,8 M€ pour la dotation non affectée (DNA), budget portant brevets, les cessions et les loyers pour la gestion du parc sur le domaine privé de l'APHP
- -0,4 M€ pour les USLD. Le budget B des USLD reste cependant structurellement déficitaire de -6 M€ après neutralisation du soutien financier accordé par l'ARS sur le forfait soins (reprise de crédits lissée sur 3 ans). Cette amélioration traduit essentiellement l'effet de la mise en œuvre d'un plan d'amélioration ciblé sur les USLD sur la facturation et le recouvrement
- +4,2 M€ pour les instituts de formation (budget C) et +1 M€ pour le budget P (CSAPA): les excédents constatés sont purement conjoncturels compte tenu des postes vacants dans le contexte d'un financement sous dotation

— **Le résultat global tous budgets confondus s'élève de -369,6 M€**

— **La capacité d'autofinancement (CAF) en amélioration par rapport à l'EPRD initial (84 M€ contre 38 M€) principalement tirée par le résultat des budgets annexes (meilleur que prévu); elle reste toutefois négative (-86 M€) après remboursement du capital des emprunts pour 170 M€**



»» 3

Le financement des investissements

Principales évolutions en 2023



Avec 504 M€ de dépenses réalisées en 2023, l'AP-HP a poursuivi son effort consacré aux investissements, avec une attention particulière au maintien des investissements courants nécessaires au quotidien

PPI 2023

Investissements 2023	Compte financier 2022	Compte financier 2023
Opérations Majeures TV/EQ	102 747 189	111 979 424
Opérations structurantes	4 159 388	12 141 482
Opérations Identifiées TV + EQ - GHU	80 521 107	65 771 034
Opérations Hors GHU	16 169 966	12 269 013
Logements	4 058 545	6 426 807
Opérations Techniques - socle	51 465 446	54 186 610
Plan Courant TV + EQ GHU	96 612 381	92 269 979
Rempl. équipements lourds	18 093 585	23 565 884
Systèmes d'Information - socle	64 374 494	65 746 292
Brevets (DRCI)	846 591	705 032
TOTAL socle	439,05 M€	445,06 M€
<i>Total fonds exceptionnels et opé subventionnés</i>	<i>72,09 M€</i>	<i>57,84 M€</i>
TOTAL GENERAL	511,71 M€	503,95 M€

Les dépenses d'investissement 2023 ont atteint 504 M€, en stabilité par rapport à 2022. Le programme comprend 445 M€ de dépenses financées par l'AP-HP et 58 M€ de dépenses directement subventionnées (10%).

- Montée en charge des Opérations Majeures et significatives qui représentent ¼ du total des investissements réalisés en 2023 (124 M€)
- Les Opérations gérées par les GHU et sur les sites non franciliens (OI) représentent 78 M€ soit 15 % du total des investissements réalisés en 2023
- Les enveloppes déconcentrées aux GHU pour les plans courants (travaux et équipements), le renouvellement des équipements médicaux lourds (REQL) et les opérations techniques de mise en sécurité représentent 170 M€ soit 1/3 du total des investissements réalisés.
- Les dépenses consacrées au système d'information s'élèvent à 66 M€ et représentent 13% du total des investissements réalisés.
- Les investissements du quotidien soutenus par le FIQ dans le cadre de subventions ARS du Ségur se sont élevés à 18 M€



Nouveau Lariboisière (35,8 M€ de DMP 2023) : Les travaux menés en entreprise générale ont démarré au S2 2022. Les travaux des infrastructures et fondations se sont bien déroulés et ont été terminés fin 2023, permettant le démarrage du gros-œuvre puis des lots techniques, des corps d'état architecturaux et des menuiseries extérieures.

Hôpital Universitaire Saint-Ouen Grand-Paris - Nord (22,6 M€ en 2023) : Les travaux de préparation du site (démolition usine et dépollution) ont été notifiés le novembre 2022 et ont été terminés fin avril en 2024. En parallèle, les études d'APD ont été rendues le 20 décembre 2023 et validées le 19 avril 2024.

Nouveau Sainte-Périne (11,4 M€ en 2023) : Les travaux sont majoritairement terminés mais des retards importants sur les lots techniques n'ont pas permis une réception des travaux en 2023. Les opérations préalables à la réception ont démarré fin 2023. La livraison est prévue au S2 2024.

PPI 2023

Pôle Femme Enfant à Avicenne (5 M€ de DMP 2023): Les études APS et APD pour la construction du PFE sont terminées, un avenant a permis la prise en compte de l'impact de la loi bioéthique, incluant les activités de PMA dans le projet. Le permis de construire a été délivré le 14 juin 2023. Les fouilles archéologiques ont été réalisées sur le 2nd semestre 2023, sans découverte majeure.

Nouveau Garches à Ambroise-Paré (1,12 M€ en 2023) : le groupement pour la construction du bâtiment BAC a été sélectionné le 11 juillet 2023. A la suite de la phase de mise au point du projet, les études d'APS ont commencé en décembre 2023. Le second concours pour la construction des autres bâtiments sera lancé en 2024.

Nouvel Hôtel-Dieu (0,7 M€ en 2023) : Le dialogue compétitif s'est déroulé à S22023 prenant en compte de nouveaux éléments contextuels, à savoir l'inscription MH du site et la compatibilité des projets au nouveau PLUB de Paris. Le groupement a été sélectionné en 25 mars 2024.



Le tableau de financement des investissements



	2023	2022
Ressources du TFP	740 934 748	852 713 349
CAF	83 831 397	256 900 522
Emprunts	563 800 000	487 000 000
Dotations et subventions	63 236 542	72 030 502
Cessions d'immobilisations	9 087 993	36 782 325
Autres ressources	20 978 816	
Prélèvement au FR	-	-
Emplois du TFP	740 934 748	852 713 349
Remboursements de dette	170 188 748	167 391 603
Immobilisations	506 854 748	513 239 403
Autres emplois	-	55 431
Apport au FR	63 891 252	172 026 913

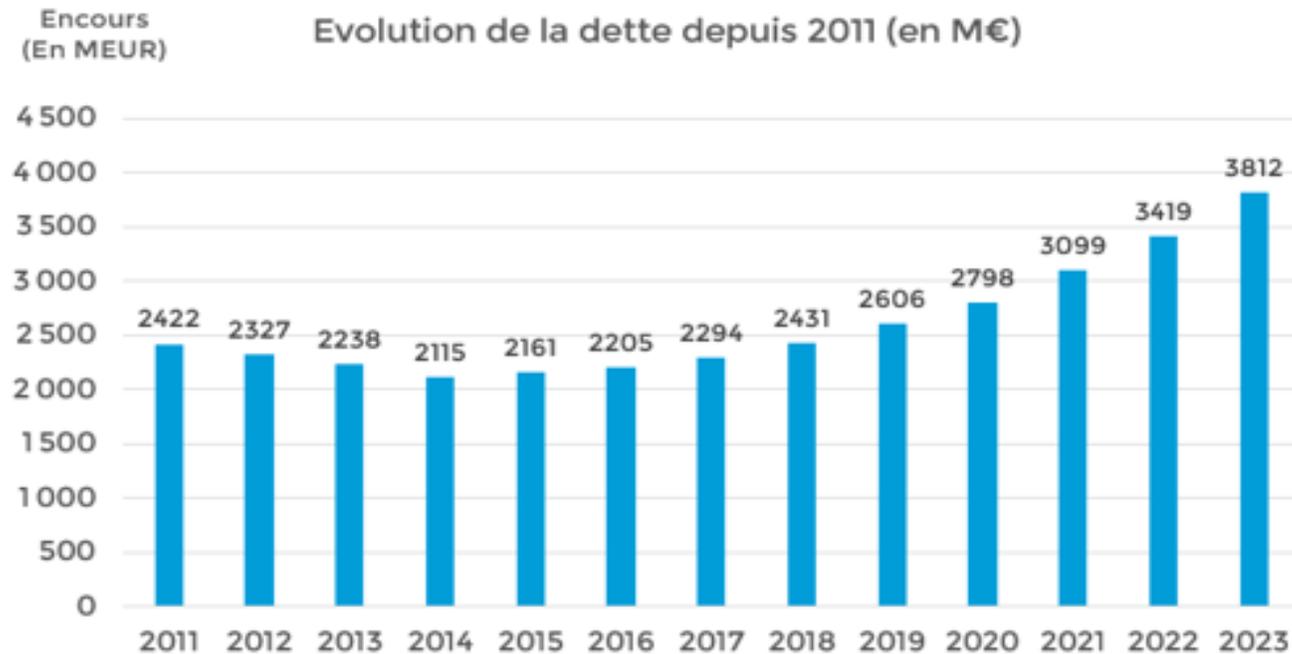
Tableau
de
Financement

Le TF 2023 a été marqué par :

- **Au sein des immobilisations, les investissements ont atteint 503 M€ en 2023**, en légère baisse par rapport à 2022. Les décaissements sur les opérations majeures comprennent notamment : le Nouveau Lariboisière (36 M€), le Nouveau Sainte-Périne (11 M€), le Nouvel Emile-Roux (28 M€), le Nouvel Hôpital Nord de Saint-Ouen (23 M€). Enfin, les investissements du quotidien, bénéficiant notamment du soutien financier des subventions allouées par l'ARS dans le cadre du Ségur) se sont élevés à 18 M€.
- **Les opérations de cession sont restées limitées en 2023**, notamment une parcelle de Charles-Foix (ancien centre de floriculture).
- La **CAF s'améliore** par rapport à l'EPRD initial (84 M€ contre 38 M€) mais reste négative après remboursement du capital des emprunt et **l'endettement** est conforme à la trajectoire contractualisée dans le cadre de l'EPRD et de l'autorisation d'emprunt accordée par l'ARSIF (cf. diapositive suivante)



Evolution de la dette financière



Evolution
Dette

- **L'encours de la dette a progressé de 393,6 M€ en 2023**, conformément au programme d'emprunt autorisé en 2023 par l'ARS à hauteur de 563,8M€, pour un remboursement de 170,2 M€ en 2023 qui reste stable
- **Le poids de la dette (encours du capital / total des produits) s'établit à 40,3% en 2023 contre 37,9% en 2022**, en deçà du plafond d'endettement contractualisé avec l'Etat dans le cadre de nouveau PGFP (45%)
- **Le contexte 2023 est marqué par une remontée des taux d'emprunt** : le taux moyen s'élève à 2,35% (contre 1,93% en 2022 et 1,66% en 2021); compte tenu du poids de la dette obligataire, la durée moyenne résiduelle se stabilise à 13 ans et la part de taux fixe reste majoritaire à 90%.



>> 4

Certification des comptes 2023

Faits marquants



Certification des comptes 2023



- Les comptes de l'AP-HP sont soumis à la certification par le cabinet KPMG depuis 2022 et pour une durée de 6 ans, ils étaient auparavant soumis à deux cabinets KPMG et EY qui se partageaient les cycles.
- Les CAC ont présenté leur pré-conclusions sur le contrôle interne 2023 le 30 janvier 2024. Ils présenteront leurs conclusions définitives au comité d'audit du 25 juin et au conseil de surveillance du 28 juin.
- **En 2021 et 2022 l'AP-HP a connu une certification des comptes sans réserve avec la levée des réserves résiduelles sur les recettes (du fait de l'existence de la garantie de financement) et les immobilisations.**
- **En 2023, comme mentionnés par les CAC, la fin de la garantie de Financement nécessite une approche exhaustive des risques sur le cycle des recettes liés aux interfaces entre les différents applicatifs et la facturation, le cas échéant via un contrôle compensatoire, une revue des habilitations dites couches basses et un contrôle qualité des dossiers patients.**
- **Le cycle des recettes constitue le point majeur de l'audit du CAC qui est toujours en cours ; l'opinion finale sera rendue sur la certification avec ou sans réserve de nos comptes en 2023 lors du conseil de surveillance**



»» 5

Affectation des résultats 2023

Projet de décision

24



L'affectation des résultats de chaque compte de résultat (principal et annexes) est proposée conformément aux textes réglementaires.

Selon la situation de chaque budget, le résultat est affecté au report à nouveau (excédentaire ou déficitaire) ou dédié aux investissements



Par budget	Résultat 2023	Excédent / Déficit	Affectation du résultat
CRP - Principal (H)	-398,23 M€	Déficit	RAN déficitaire Cpte 119
USLD (CRPA-B)	-0,38 M€	Déficit	RAN déficitaire Cpte 119
CSAPA et USPC de San Salvador (CRPA-P)	0,95 M€	Excédent	RAN excédentaire Cpte 110
Ecoles paramédicales (CRPA-C)	4,20 M€	Excédent	Apurement du RAN déficitaire (3,56 M€) puis RAN excédentaire pour le solde (640 k€) Cpte 110
Dotation Non Affectée (CRPA-A)	23,82 M€	Excédent	Affectation à l'investissement Cpte 10682
Résultat consolidé tous budgets	-369,64 M€	Déficit	

Tableau des résultats par budget

NB: l'affectation du résultat du budget C comprend d'abord l'apurement du report à nouveau déficitaire pour 3,562 M€ puis pour le solde une affectation au report à nouveau excédentaire pour 640 k€.